

## Évaluation annuelle du plan d'action de l'école pour la prévention de la lutte à l'intimidation et à la violence

### École Notre-Dame-de-la-Paix 2024-2025

Rappel des défis et des objectifs priorisés	Nos principales réalisations cette année	Autres constats en regard de l'analyse par composante
<p>1. Poursuivre la sensibilisation sur l'intimidation en lien avec le plan de lutte auprès des élèves, des nouveaux intervenants et des parents. La distinction entre conflit et intimidation doit être poursuivie.</p> <p>2. Poursuivre la modélisation auprès des élèves pour qu'ils emploient un langage respectueux pour communiquer entre eux.</p> <p>3. Poursuivre la sensibilisation auprès des élèves pour faire diminuer les bousculades sur le terrain de l'école.</p> <p>4. Sensibiliser les enfants au fait que <b>tout</b> adulte se mobilisera pour le soutenir lorsqu'il dénonce une situation, l'informer que sa sécurité demeure une priorité.</p> <p>5. S'assurer du suivi auprès de la victime, du témoin et de l'instigateur d'un conflit, de violence ou d'intimidation.</p> <p>6. Faire de la prévention au 3<sup>e</sup> cycle au niveau de la cyberintimidation.</p> <p>7. Consigner les événements d'intimidation par la TES et la direction sur la plateforme Évio.</p>	<p><b>Dans le fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Enseigner les comportements attendus;</li> <li>⇒ Afficher les comportements attendus et enseignés;</li> <li>⇒ Avoir un filet de sécurité en cas de crise;</li> <li>⇒ Un arrimage des règlements est assuré avec le service de garde;</li> <li>⇒ Revoir le mode de vie de l'école avec le comité et une conseillère pédagogique du Centre de services scolaire;</li> <li>⇒ Assurer une surveillance proactive et stratégique dans l'école et dans la cour d'école avec un nombre suffisant de surveillants;</li> <li>⇒ Utiliser le renforcement positif afin de valoriser les bons comportements;</li> <li>⇒ Faire la signature d'un engagement de tous les acteurs (parents, enfants et enseignants) dans l'agenda;</li> <li>⇒ Présentation d'une vidéo lors de la semaine pour contrer la violence et l'intimidation;</li> <li>⇒ Animer les ateliers Hors-Piste pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle par la technicienne en éducation spécialisée et la professionnelle;</li> <li>⇒ Faire des concertations hebdomadaires entre la direction, la responsable du service de garde, la professionnelle et la technicienne en éducation spécialisée pour avoir une vision commune des interventions.</li> <li>⇒ Inviter le service des policiers scolaires pour de la prévention sur la cyberintimidation au 3<sup>e</sup> cycle;</li> <li>⇒ Animation d'une semaine cocooning en février 2025;</li> <li>⇒ Présence de la technicienne en éducation spécialisée et de la technicienne responsable du service de garde aux rencontres d'assemblée générale des parents pour favoriser la concertation;</li> <li>⇒ Formation obligatoire gouvernementale pour tous les membres du personnel en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation;</li> <li>⇒ Le comité s'est rencontré à sept reprises;</li> <li>⇒ Informer les parents du plan de lutte dans l'info-parents à quelques reprises au courant de l'année;</li> <li>⇒ Formation en lien avec les violences à caractère sexuelles, VACS, pour la technicienne en éducation spécialisée et la direction;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Dès le début de l'année scolaire, utiliser un calendrier d'enseignement des comportements;</li> <li>⇒ Prévoir des rappels auprès du personnel lors des rencontres;</li> <li>⇒ S'assurer d'une surveillance active sur la cour et dans l'école ;</li> <li>⇒ Assurer un suivi et une valorisation mensuelle des bons comportements : message à l'interphone, une tournée des classes, ...</li> <li>⇒ Prévoir la poursuite de l'animation Hors-Piste auprès de l'ensemble des élèves, et ce, dès le début de l'année scolaire;</li> <li>⇒ Poursuivre cette initiative, semaine du cocooning, pour l'année scolaire 25-26;</li> <li>⇒ S'assurer d'effectuer un suivi auprès des personnes concernées à la suite d'une situation qui est réglée;</li> <li>⇒ Poursuivre la formation du personnel en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation;</li> </ul>



ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

	<b>Constats qui en découlent Impacts des actions</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Amélioration quant à la communication entre les différents intervenants;</li><li>⇒ Selon les élèves, les agressions subies les plus fréquentes sont d'être insulté ou traité de nom – Il faut poursuivre les interventions en ce sens;</li><li>⇒ Poursuivre l'application du mode de vie auprès de tous les intervenants;</li><li>⇒ Selon les élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année, l'endroit où le risque d'incidents violents est le plus présent est sur le terrain de l'école – Il faut poursuivre la surveillance active;</li><li>⇒ Amélioration des compétences et des habiletés du personnel en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation;</li></ul>	
<b>Des difficultés rencontrées ou des défis qui persistent :</b>	<b>Perspectives : améliorations souhaitables pour 2025-2026</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Accompagner et informer les nouveaux membres du personnel sur le mode de vie et de son application;</li><li>⇒ Poursuivre l'arrimage des interventions entre les différents membres du personnel;</li><li>⇒ L'absence d'une technicienne en éducation spécialisée durant certaines périodes de l'année scolaire;</li><li>⇒ Poursuivre l'amélioration des échanges entre les différents membres du personnel;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Dès septembre, initier tous les nouveaux membres du personnel à notre plan de lutte. Remettre un document regroupant toutes les informations nécessaires à l'arrimage des différents intervenants de l'école;</li><li>⇒ Poursuivre l'amélioration de notre surveillance lors des entrées et sorties des élèves. (Création de postes de sentinelle) et sur le terrain de l'école;</li><li>⇒ Poursuivre l'amélioration de la communication entre les différents intervenants;</li><li>⇒ Clarifier les attentes et les rôles entre les différents intervenants;</li><li>⇒ Poursuivre la semaine cocooning;</li><li>⇒ Poursuivre la mise en place du mode de vie;</li></ul>	

Signature de la présidence du CÉ Géraldine Lapointe-Bauvin Date : 2025-06-11

Signature de la direction de l'établissement: M. Jean-Pierre Côté Date : 11/06/2025